



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/55/L.2/Add.8
26 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-cinquième session
Genève, 15-26 septembre 2008

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 15 au 26 septembre 2008

Rapporteuse: M^{me} Andriani Falkonaki-Sotiropoulos (Grèce)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (<i>suite</i>).....	2
L'investissement au service du développement: Sociétés transnationales, infrastructures et développement	2

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*

L'investissement au service du développement: Sociétés transnationales, infrastructures et développement

1. Les délégations ont dit que le choix du thème du *Rapport sur l'investissement dans le monde 2008* – «les sociétés transnationales et le défi des infrastructures» – était particulièrement opportun car l'existence de bonnes infrastructures jouait un rôle essentiel dans le développement et dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
2. Après avoir chuté en 2000, les flux mondiaux d'IED ont fortement augmenté au cours des dernières années, atteignant un record à 1 833 milliards de dollars en 2007. Cette hausse a été observée presque partout dans le monde et a été caractérisée par des entrées sans précédent et des sorties beaucoup plus importantes dans les pays en développement. Les délégations se sont inquiétées des effets préjudiciables de la crise financière actuelle sur les flux d'IED et du ralentissement du développement de l'infrastructure. Même si les données disponibles les plus récentes indiquaient une baisse des flux d'IED en 2008, on s'attendait à ce que les investissements dans les pays en développement restent stables. Selon certains représentants, les tendances mondiales actuelles soulignaient la vulnérabilité des pays en développement et le rôle important que jouait un «État catalyseur» en vue d'attirer des investissements dans l'infrastructure et au service du développement en général. Les participants ont débattu de la montée en puissance des sociétés transnationales (STN) du Sud, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, dans les secteurs d'infrastructure tels que les télécommunications et les activités portuaires. Une autre tendance mondiale examinée était la transformation récente des fonds souverains en investisseurs directs à l'étranger. Même si l'IED ne représentait qu'une petite fraction du total de leurs actifs, ces fonds pouvaient devenir des investisseurs de poids.
3. Les représentants ont souligné le rôle important que jouait l'infrastructure dans le développement économique et l'élimination de la pauvreté, et ont admis qu'il existait un grand écart entre les besoins d'infrastructure et les capitaux et capacités dont disposaient les pays en développement. Les projets d'infrastructure étaient généralement très risqués et fortement capitalistiques et se caractérisaient par des périodes de gestation longues. Les pays en développement, surtout les PMA, étaient souvent incapables de mobiliser des capitaux suffisants

pour de grands projets et leurs ressources intérieures étaient modestes. Il était important d'attirer l'investissement étranger dans les infrastructures, mais nombre de PMA accueillait très peu de STN. En outre, des faiblesses institutionnelles pouvaient empêcher les gouvernements des pays en développement d'utiliser les fonds existants ou d'exécuter les projets en cours. Il était urgent non seulement d'accroître l'investissement, mais aussi de renforcer les compétences en matière d'administration et de gestion publiques. Dans ce contexte, l'investissement public et l'investissement privé avaient chacun un rôle à jouer à condition que l'environnement soit propice et que les gouvernements puissent être en mesure de tirer parti de la présence du secteur privé.

4. Les STN pouvaient jouer un rôle important dans les pays en développement. Elles n'étaient pas qu'une source complémentaire de financement car elles apportaient aussi de nouvelles technologies matérielles et immatérielles avec elles, ainsi que des compétences en matière de conception et de gestion des infrastructures. Il fallait mener de nouveaux travaux de recherche sur la manière dont la technologie et le savoir-faire des STN du secteur des infrastructures pouvaient servir à accroître la contribution de ces sociétés dans les pays en développement.

5. Les télécommunications et les transports étaient les secteurs où la présence des STN avait le plus fortement et le plus fréquemment contribué à améliorer les infrastructures dans les pays en développement. Dans l'électricité et l'eau, par exemple, qui avaient une grande importance auprès des personnes et des ménages, les résultats étaient plus partagés. Des participants ont évoqué l'importance de créer une symbiose pour concilier les intérêts des STN, du secteur privé dans son ensemble et des donateurs et les priorités de développement des gouvernements, surtout compte tenu de la nécessité de satisfaire à la fois les critères de rentabilité et les besoins sociaux. Cela était particulièrement problématique dans les PMA et une plus grande synergie entre l'APD et les flux d'IED était proposée par certaines délégations.

6. Les représentants ont admis que les gouvernements continueraient d'investir beaucoup dans les infrastructures et ont constaté qu'encouragés par la hausse de leurs recettes, certains d'entre eux avaient augmenté leurs dépenses dans ce secteur. Des participants ont aussi noté que les gouvernements avaient un certain nombre de rôles clés à jouer, notamment en tant que gestionnaires, autorités de réglementation et garants. Les gouvernements pouvaient mobiliser les STN et optimiser les avantages tirés des activités des STN grâce à une gestion efficace des

secteurs d'infrastructure, notamment en établissant un cadre juridique et directif approprié. Les représentants ont évoqué la nécessité d'accroître sans cesse les capacités des fonctionnaires en les formant et en actualisant leurs compétences. Il a été fait observer que les gouvernements avaient besoin de créer et d'élaborer des cadres institutionnels et réglementaires fermes, transparents et responsables, notamment en mettant en place des organes de réglementation vigoureux qui permettraient aux investissements d'atteindre des objectifs de développement précis. Ils devaient aussi mettre en place des procédures d'appel d'offres efficaces et transparentes. À cette fin, ils pouvaient tirer parti de l'expérience acquise par d'autres pays en développement. Des délégations ont souligné la nécessité d'axer le développement des infrastructures sur les personnes et, à cette fin, ont encouragé la société civile et les universités à s'investir davantage dans ce domaine.

7. Compte tenu du rôle utile que les STN pouvaient jouer dans la création et l'entretien d'infrastructures, on devrait s'efforcer de les associer davantage au processus de planification du développement, notamment par le biais de partenariats public-privé. Des participants ont examiné les mérites de différents modèles d'investissement privé dans les infrastructures publiques, et ont convenu que l'amélioration de la gouvernance était une condition préalable à la réussite de ces partenariats. Plusieurs délégations ont estimé qu'une plus grande participation de la société civile en général assurerait le succès à long terme desdits partenariats. Il a été noté que dans le cadre des divers types de partenariat public-privé, le secteur public pourrait collaborer avec le secteur privé, y compris les STN, de diverses manières, notamment en proposant des programmes de crédit et de prêt et en partageant les risques liés aux investissements et aux activités, sans s'exposer à des dettes imprévues.

8. Les représentants ont examiné le rôle des STN dans les infrastructures et dans les pays d'accueil en général du point de vue des processus régionaux de développement et d'intégration, en évoquant l'importance de l'infrastructure régionale dans le commerce. Ils ont noté que les infrastructures et les STN qui y participaient pouvaient contribuer à promouvoir les processus d'intégration régionale en développant une économie régionale intégrée et en stimulant le commerce et l'investissement intrarégional et interrégional. Par ailleurs, les mécanismes régionaux et les processus d'intégration régionale pouvaient servir à mobiliser les STN et à tirer parti de leur présence. Il a été fait observer que de nombreux pays et régions géraient des projets communs d'investissement dans des infrastructures régionales comme les ports, les aéroports et

les voies ferrées. Ces projets n'offraient que des avantages à la participation du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé. Toutefois, ces partenariats n'étaient pas fréquents au niveau régional. À ce propos, des représentants ont demandé à la CNUCED de donner son point de vue sur des projets communs d'investissement régional dans les infrastructures.

9. Les délégations ont prié le secrétariat de poursuivre ses travaux de recherche sur la contribution de l'IED au développement. En particulier, le secrétariat a été encouragé à mener des recherches comparatives sur les STN des pays du Sud et à étudier les possibilités d'approfondir la coopération Sud-Sud. La nécessité de créer un environnement propice à l'investissement, en particulier un cadre institutionnel et réglementaire adapté, a été soulignée.
